




||| Gestion de placements **Manuvie**

Brochure destinée à l'épargnant

FPG Sélect PlacementPlus

Présentant les fonds distincts et
les comptes à intérêt garanti

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers



FPG Sélect PlacementPlus :
Une solution globale de gestion du patrimoine qui donne accès à un large éventail d'options de placement, y compris des solutions pour les titres à revenu fixe, les placements équilibrés et les placements en actions, ainsi qu'à des comptes à intérêt garanti (CIG) et des fonds distincts FNB.

Le contrat FPG Sélect PlacementPlus peut vous aider dans la constitution d'un patrimoine en vous donnant accès à une vaste gamme de fonds distincts et il vous procure une plus grande tranquillité d'esprit grâce à une option de placement qui vous permet d'obtenir un taux d'intérêt garanti.

- Sélection complète de fonds distincts et de portefeuilles de répartition de l'actif assortis de frais concurrentiels
- Choix parmi des CIG et un compte à intérêt quotidien (CIQ)
- Avantages en matière de planification successorale
- Garanties de capital-décès et à l'échéance (fonds distincts seulement)

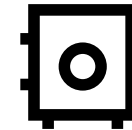
Qui devrait investir dans un contrat FPG Sélect PlacementPlus?



Épargnants soucieux d'accroître leur patrimoine



Épargnants en phase d'expansion ou d'accroissement accéléré du patrimoine



Épargnants soucieux de protéger leur patrimoine

Plus : Toute personne recherchant une protection éventuelle contre les créanciers et des avantages sur le plan de la planification successorale

Conseil : Si vous avez plus de 100 000 \$ à investir, demandez à votre conseiller de vous parler des Mandats privés de placement Manuvie – Fonds distincts MPPM.

PlacementPlus réunit les caractéristiques et avantages suivants pour vous aider à accroître et à protéger votre patrimoine

Gamme complète de fonds distincts

Vous avez le choix entre des fonds sélectionnés avec soin dans diverses catégories d'actif allant des titres à revenu fixe aux actions spécialisées. Vous profitez aussi des compétences de gestionnaires parmi les plus importants au Canada.

Choix parmi des comptes à intérêt garanti

N'étant pas exposés aux marchés, les CIG et le CIQ peuvent protéger vos placements grâce à des taux d'intérêt garantis. Vous avez accès à un éventail de durées pour répondre à vos besoins.

Souplesse

Vous pouvez effectuer des virements entre fonds distincts et gestionnaires de fonds si vos besoins ou vos préférences changent. Vous pouvez également accéder en tout temps à l'épargne dans votre fonds distinct, votre CIG ou votre CIQ. Enfin, vous pouvez facilement effectuer des virements de fonds distincts à des CIG ou à un CIQ¹.

Avantages exclusifs des fonds distincts

Garantie à l'échéance. À la date d'échéance de la série, nous garantissons aux épargnants le versement de 75 % de tous les dépôts effectués dans les fonds (réduits en proportion des retraits et des virements à d'autres options de placement), même en cas de baisse des marchés.

Garantie de capital-décès. Au décès du dernier rentier survivant, vos bénéficiaires sont assurés de recevoir la valeur marchande des fonds détenus ou la garantie de capital-décès, selon le plus élevé de ces deux montants. La garantie de capital-décès correspond à 75 % de la valeur de tous les dépôts effectués dans des fonds, réduite en proportion des retraits et des virements à d'autres options de placement.

Aucuns frais annuels, outre le ratio des frais de gestion (RFG) des fonds.

Gestion de placements

Recherche de gestionnaires, Monde : Surveillance des placements^{MD}

Afin d'assurer une surveillance efficace de notre gamme de placements, Manuvie a mis sur pied le programme **Surveillance des placements^{MD}**. S'appuyant sur des recherches et des analyses exhaustives sur les placements pour sélectionner et surveiller les gestionnaires de fonds, le programme **Surveillance des placements^{MD}** assure une surveillance rigoureuse du processus de gestion des fonds. Notre équipe Recherche de gestionnaires, Monde est composée de professionnels hautement qualifiés, aux compétences uniques. À l'aide du programme **Surveillance des placements^{MD}**, cette équipe offre ses conseils pour repérer les fonds et les gestionnaires de fonds qui sont susceptibles, à long terme, de :

- dégager de bons résultats à chaque phase du cycle boursier;
- respecter leur proposition de valeur.

Le processus du programme **Surveillance des placements^{MD}** prévoit des évaluations périodiques pour s'assurer que les fonds proposés répondent toujours aux normes de Manuvie. Une fois sélectionnés pour les plateformes de Manuvie, les gestionnaires et les fonds sont soumis à un suivi régulier.

¹ Un changement d'option de frais peut entraîner des frais supplémentaires. Les retraits et les virements entre options de placement peuvent être assujettis à des frais, entraîner des conséquences fiscales et avoir des répercussions sur les garanties de fonds distincts

Avantages sur le plan successoral

À l'égard des fonds distincts, des CIG et du CIQ

Au décès, le produit du contrat peut être versé rapidement et en toute confidentialité² aux bénéficiaires désignés (autres que la succession), en évitant les frais juridiques, de succession et d'homologation³.

Assurer le transfert en douceur du produit d'un placement à des bénéficiaires peut représenter un défi pour de nombreuses raisons :

- Il est possible que le processus d'homologation prenne beaucoup de temps, souvent des mois et même des années en cas de contestation du testament.
- Les frais juridiques, de succession et d'homologation peuvent réduire de beaucoup la valeur du patrimoine laissé aux bénéficiaires.
- Le processus d'homologation expose au grand jour les détails d'une succession.
- Enfin, il s'agit d'un processus soulevant beaucoup d'émotions.

Le contrat FPG Sélect PlacementPlus permet toutefois de désigner un ou plusieurs bénéficiaires. Lorsque vous désignez un bénéficiaire autre que la succession, le produit de votre contrat ne passe pas par la succession; il est versé directement au bénéficiaire, ce qui permet de régler en partie les problèmes mentionnés. De plus, tous les frais de souscription reportés encore exigibles au moment du décès ainsi que les frais de rachat sont annulés.

Option de règlement sous forme de rente

Gestion de placements Manuvie propose une option de règlement sous forme de rente qui permet l'affectation automatique, au décès, du produit PlacementPlus à la constitution d'une rente. La rente est ensuite versée graduellement à vos bénéficiaires. Vous seul décidez de la façon dont vos actifs sont distribués à vos bénéficiaires, ce qui élimine le besoin et le coût associés à l'établissement d'une fiducie officielle.

Protection contre les créanciers

Un contrat FPG Sélect PlacementPlus peut contribuer à protéger votre actif contre les créanciers. Cette caractéristique pourrait être idéale pour les professionnels et les propriétaires d'une petite entreprise qui cherchent une façon de protéger leurs biens personnels en cas de recours en responsabilité professionnelle.

² En Saskatchewan, les placements doivent être indiqués sur la demande d'homologation, même s'ils ne sont pas inclus dans la succession ni assujettis à des frais d'homologation.

³ Le processus d'homologation et les frais ne s'appliquent pas au Québec. Il existe un processus de vérification pour les testaments non notariés, mais pas pour les testaments notariés.



La solidité de Manuvie

Nous sommes un chef de file⁴ en matière de solutions financières. Nous mettons à profit une expérience de plus de 130 ans ainsi que les ressources exhaustives de notre société mère, Société Financière Manuvie. Nous sommes fiers d'offrir une approche de placement spécialisée, un engagement à l'égard de la gestion d'actifs responsable et l'accès à un réseau de gestionnaires d'actifs spécialisés non affiliés de partout dans le monde.

- Parmi les 10 plus importants fournisseurs sur le plan de l'actif géré⁴
- Actif géré à l'échelle mondiale de 1,1 billion de dollars canadiens⁵
- Parmi les 40 plus grands gestionnaires de fonds au monde⁶
- 18 régions couvertes à l'échelle mondiale; plus de 600 spécialistes en placements
- Nommée au sein du **groupe des leaders des PRI en 2020** en raison de l'excellence de l'information qu'elle publie en matière d'investissement responsable⁷
- A+ Meilleures notes dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PRI), pour la stratégie et la gouvernance, ainsi que pour l'intégration des actions et des titres de créance (souverains, supranationaux et d'organismes gouvernementaux)⁷

Assuris

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers est membre d'Assuris, organisme sans but lucratif qui protège les titulaires de contrat canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance-vie. Pour en savoir plus sur la protection offerte par Assuris, vous pouvez vous rendre à l'adresse www.assuris.ca ou téléphoner au Centre d'information Assuris au **1 866 878-1225**.

⁴ Fonds communs de placement : Classée au huitième rang dans le secteur des placements pour les particuliers (troisième rang parmi les sociétés indépendantes) pour les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme pour décembre 2021, ainsi qu'en attestent nos ventes nettes de 95 millions de dollars et notre actif net de 94,25 milliards de dollars. Fonds distincts : actif géré de 40,9 millions de dollars canadiens – au premier rang dans le secteur selon Investor Economics, Canada, décembre 2021.

⁵ Source : MFC Statistical Information Package. Gestion de placements Manuvie est la marque mondiale unifiée des activités mondiales de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie, au service des épargnants et des clients institutionnels dans trois secteurs : régimes de retraite, services aux particuliers et gestion d'actifs institutionnels (marchés publics et marchés privés). L'actif géré et administré par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde au 31 décembre 2021 comprend un actif géré de 246,8 milliards de dollars pour le compte d'autres segments et un actif administré de 187,6 milliards de dollars. La valeur de l'actif est exprimée en dollars canadiens.

⁶ Source : Classement pro forma, sondage « Money Managers » de Pensions & Investments (P&I) pour 2021.

⁷ Communiqué de presse du groupe des leaders des PRI 2020, Principles for Responsible Investment (PRI), 19 octobre 2020.



Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site **gpmanuvie.ca**

Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Les garanties à l'échéance et au décès sont réduites en proportion des retraits. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur du contrat d'assurance FPG Sélect Manuvie, qui propose la série de fonds PlacementPlus, et le répondant des clauses de garantie contenues dans ce contrat. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. FPG Sélect PlacementPlus, Surveillance des placements^{MD}, Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

Pour discuter des fonds distincts avec Gestion de placements Manuvie, composez le 1-800-355-6776.